

Comment lutter ?

La Berce du Caucase est inscrite dans la liste des espèces exotiques envahissantes. Il importe de tout mettre en œuvre pour réduire les impacts de l'espèce sur le territoire national quand elle est largement répandue, ou de l'éradiquer quand elle est en tout début de colonisation.

Les techniques préventives

Arracher les plants avant la fructification.

Éviter d'acheter l'espèce sous forme de graines ou de plants.

Ne pas planter dans les jardins et parcs (lieux publics).

Les techniques curatives

L'arrachage manuel : sur de jeunes plants, lorsque le sol est meuble, sur des sites peu envahis. Sectionner la racine par une coupe en dessous du collet (20 cm minimum).

La coupe des hampes florales : à réaliser après la floraison (fruits des ombelles formés et de couleur verte), mais avant leur dispersion (fin juillet, début août).

Pour des populations plus étendues : utilisation de la mini-pelle possible pour retirer une grande partie de l'appareil racinaire.

Sur des terres agricoles : un labourage profond réduit la germination des graines par enfouissement.



En cas de découverte d'un foyer, déclarez-le auprès de Polleniz qui vous confirmera l'espèce, vous aidera à mettre en place un plan de lutte et vous exposera les précautions à prendre en cas d'intervention

Pour plus de précisions :

Contactez l'antenne POLLENIZ de votre département.

Abonnez-vous gratuitement au flash sanitaire sur notre site www.polleniz.fr.

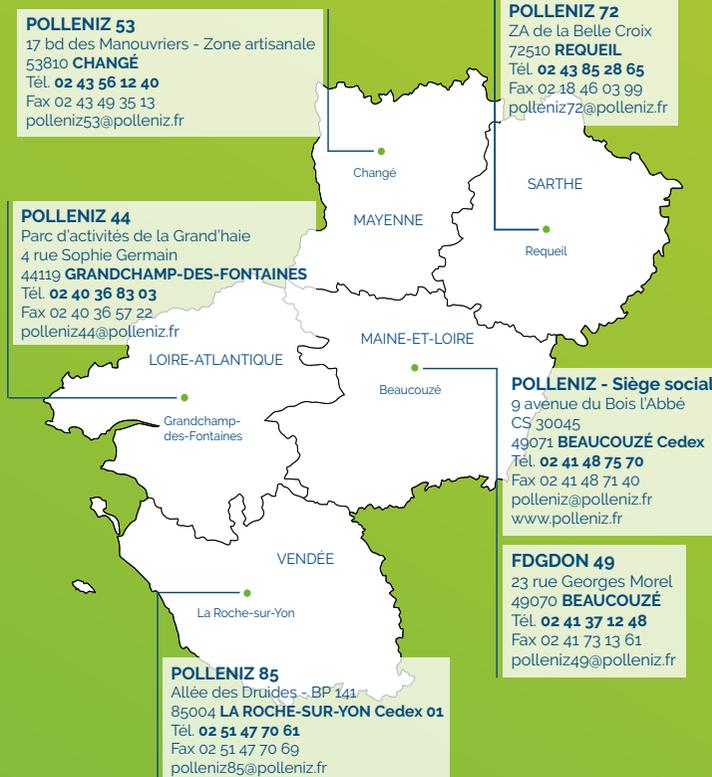
Consultez ANSES : Berce du Caucase, contrôler sa prolifération afin de limiter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



Notre mission

Garantir le bon état sanitaire de vos végétaux vis-à-vis de dangers sanitaires, de bio-agresseurs ou d'espèces envahissantes, en préservant les enjeux de biodiversité et de santé publique.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.polleniz.fr



Avec le concours financier de



Réalisé dans le cadre du PRSE III



PLANTE



LA BERCE DU CAUCASE

L'identifier, la gérer pour
préserver la santé humaine



L'espèce



Berce du Caucase au stade jeune plant



Berce du Caucase au stade végétatif

La Berce du Caucase, *Heracleum mantegazzianum*, est une plante herbacée de la famille des Apiaceae (ou Ombellifères, en raison de leur inflorescence caractéristique appelée ombelle). Cette plante géante est originaire du Caucase. Elle a été introduite en Europe du Nord et de l'Ouest au XIX^e siècle pour des raisons ornementales. Elle se révèle invasive à partir milieu du XX^e siècle.

Elle pose des problèmes de santé publique, car sa sève est phototoxique. Mais elle peut causer des pertes de biodiversité si les conditions lui permettent de s'étendre.

Actuellement, l'espèce est présente dans une grande partie du territoire métropolitain, à l'exception d'un grand quart sud-ouest et des départements méditerranéens. Même si le front de sa répartition est encore susceptible de progresser, le risque demeure limité dans les territoires au climat méditerranéen très marqué, sauf en montagne. En Pays de la Loire, seuls quelques foyers sont identifiés, à l'Est de la région.

Biologie et identification

La Berce du Caucase **ne fleurit et ne fructifie qu'une seule fois**. La floraison peut intervenir dès la première ou deuxième année dans un sol riche avec un climat et un taux d'humidité adaptés. Mais parfois, elle se produit au bout de 10 ans.

La floraison intervient **en juin-juillet**. La fructification intervient en décalage à partir de juillet. La **production de graines** est de **20 000 par pied en moyenne**. Leur durée de vie au sol est de 7 ans en général. La dissémination se fait par le vent, l'eau, mais aussi la gravité (barochorie) : elles tombent près de la plante-mère (75 % à 120 cm) ou plus loin en dévalant les pentes.

La Berce du Caucase préfère les habitats frais et humides, tels les berges de cours d'eau, les prairies humides et les milieux anthropiques. Elle peut coloniser des milieux perturbés tels que des fossés, des chemins de fer ou des terrains vagues mais aussi des parcelles agricoles.



Feuilles vertes très grandes (de 1 à 3m), alternes (en rosette à la base), avec peu ou pas de poils sur la face intérieure, composées de 3 folioles avec des lobes profondément découpés et piquants aux extrémités.



Des poils blancs, rudes, épars, sont présents surtout à la base des tiges foliaires. Des taches pourpres, nombreuses, bien définies et étendues, caractérisent les tiges robustes, cannelées et creuses. Leur diamètre varie de 4 à 10 cm. La plante peut mesurer 2 à 5 m de haut.



Les fleurs sont petites, blanches ou jaunes verdâtres, formant une inflorescence en ombelles constituées de 50-120 rayons hérissés, l'ombelle terminale atteignant plus de 50 cm de largeur. Deux types de fleurs se côtoient : hermaphrodites au niveau des ombelles terminales et mâles au niveau des ombelles inférieures.

Les dégâts



Les impacts sur la santé humaine

La sève provoque de graves lésions cutanées (brûlures, cloques...) lorsqu'elle entre en contact avec une peau humide et exposée au soleil.

Les symptômes apparaissent quelques jours après le contact. Après la guérison, une hyperpigmentation de la peau demeure parfois pendant plusieurs années et son exposition au soleil peut faire réapparaître les symptômes, même sans nouveau contact avec la plante.



Les impacts économiques

Des cas d'invasion de terres agricoles sont cités, de même que des cas d'intoxication de bétail (ainsi que d'animaux domestiques) sont ponctuellement recensés.



Les impacts sur la biodiversité

La Berce du Caucase entre en compétition directe avec les espèces autochtones, entraînant une diminution de la richesse et de la diversité spécifiques dans les milieux envahis. Ainsi la disparition d'espèces locales peut conduire à des phénomènes d'érosion, en particulier le long de berges.

